

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 176/2024

A L'ATELIER D'ELECTRO-MAINTENANCE INDUSTRIELLE « AEMI SAS »

Après avoir reçu le contrat du marché n° 003/SNEL/DG/DEQ/CPM/JMK/2019/MT, conclu avec la SNEL SA, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux millions cinq cent nonante-un mille quatre cent douze, cinquante-quatre centimes (USD 2 591 412,54) et connaître le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains dix-huit mille cent trente-neuf, quatre-vingt-neuf centimes (USD 18 139,89), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 30/09/2024.

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général